

CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « PRATIQUES INFIRMIERS »

Lancement d'un appel à participation via les associations régionales

Présanse s'efforce de faciliter la réalisation des missions des SPSTI, notamment dans le dessein d'appliquer et de mettre en œuvre la réforme de manière cohérente sur l'ensemble du territoire. A ce titre, un groupe « Pratiques infirmiers » est en cours de constitution au sein de Présanse.

En effet, dans l'attente des derniers décrets encadrant les compétences et l'activité des infirmiers en Santé au travail, chaque SPSTI est amené à prendre des options concernant les pratiques infirmières mais il existe ainsi une réelle motivation de partager des protocoles de pratiques pour aider les choix.

Le groupe de travail appelé à être constitué sera volontairement pluridisciplinaire et composé, bien évidemment d'infirmiers en santé au travail, mais aussi de médecins du travail, d'assistantes convocatrices et de tout autres personnels de SPSTI intéressés par le sujet.

Les livrables, qui seront élaborés par ce groupe, pourront être des référentiels partagés de bonnes pratiques, pédagogiques pour les infirmiers dans certains des actes et facilitateurs de l'exercice au quotidien et du travail en équipe. En revanche, ils ne sauraient se substituer aux protocoles réalisés par les médecins du travail.

Pour ce faire, il est envisagé un début des travaux à compter du mois de novembre prochain, sur une période de douze mois avec a priori quatre réunions en présentiel d'une journée. Afin de constituer le groupe « Pratiques infirmiers », un appel à participation a été adressé aux Présidents des Associations Régionales au mois d'août dernier.

Le Dr Corinne Letheux se tient à disposition pour apporter des précisions si nécessaires, à l'adresse c.letheux@presanse.fr. Les coordonnées des personnes proposées sont à adresser à la même adresse, de préférence avant le 30 septembre 2022, afin d'organiser le lancement des travaux. ■